



## Département des Pyrénées Orientales Commune de Saint-Laurent de la Salanque

### COMPTE RENDU SUCCINCT

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt et le vingt juillet à dix huit heures le Conseil Municipal de la Ville de Saint-Laurent de la Salanque s'est réuni en séance ordinaire au Foyer Rural, salle Salanque, sous la présidence de Monsieur Alain GOT, Maire.

**Étaient présents :** MM. Alain GOT ; Laurence de BESOMBES ; Michel FONVIEILLE ; Marlène GUBERT-OETJEN ; Jean-Louis ALIET ; Pascale PELOUS ; André RIBAS ; Marie-Claude ALBA ; Thomas BALALUD de SAINT-JEAN ; Sandra PARRAGA ; Laurent MALET ; Sonia BOUTOUBA-DJERIOU ; Christian LLENSE ; Magaly MACHET ; Franck CAVAGNA ; Barbara BARRERA ; Christophe DEVISE ; Olga LAFITTE ; Cédrik PANIS ; Carmen FAY ; José VIEGAS ; Olivia OLIVÉ ; Julien DESTAVILLE ; Célia SALAÛN ; Matthieu DURAND ; Franck SASOT ; Marie-José AMIGOU ; René BAUS ; Claudie CANAL ; Guy CALVIGNAC ; Martine GALDEANO ; Frédérique PARENT ; Fabien CORPETTO.

**Date convocation :** 10 juillet 2020

**Nombre de membres**  
(Afférents au Conseil Municipal : 33  
(En exercice : 33  
(Qui ont pris part à la délibération : 33

. Les membres étant en nombre suffisant pour délibérer, le Président a déclaré la séance ouverte.

. Madame Célia SALAÛN est élu(e) secrétaire de séance

#### Le Conseil Municipal,

- **INSTALLE, à l'unanimité des membres présents,** Madame Martine GALDEANO en qualité de Conseiller Municipal en remplacement de Madame Yamina BELMAAZIZ,

- **INSTALLE, à l'unanimité des membres présents,** Monsieur Fabien CORPETTO en qualité de Conseiller Municipal en remplacement de Monsieur Jean BARTHELEMY,

- **INSTALLE, à l'unanimité des membres présents,** Madame Frédérique PARENT en qualité de Conseiller Municipal en remplacement de Madame Christelle DUBOIS,

- **APPROUVE, à l'unanimité des membres présents,** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 février 2020,

- **FIXE, à l'unanimité des membres présents,** le montant des indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux délégués,

- **DÉCIDE, à l'unanimité des membres présents,** d'adopter la répartition des indemnités des élus disposant d'une délégation et la majoration pour les communes qui ont la qualité de chef-lieu de canton : + 15 %,

- **Par 25 voix pour la liste « Alain GOT » et 8 voix pour la liste « Franck SASOT »** sont élus comme membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Saint-Laurent de la Salanque :

- Christian LLENSE
- Pascale PELOUS
- Marlène GUBERT-OETJEN
- Marie-Claude ALBA
- Sonia DJERIOU-BOUTOUBA
- Frédérique PARENT

- **Par 25 voix pour la liste « Alain GOT » et 8 voix pour la liste « Franck SASOT »** sont élus pour représenter la commune au sein du Conseil d'Administration du collège Jean Mermoz de Saint-Laurent de la Salanque :

- Alain GOT
- Olivia OLIVÉ
- Sonia DJERIOU-BOUTOUBA

- **Par 25 voix pour la liste « Alain GOT » et 8 voix pour la liste « Franck SASOT »** sont élus pour représenter la commune au sein du Conseil d'Administration de la Maison de Retraite « Le Mas d'Agly » de Saint-Laurent de la Salanque :

- Alain GOT
- Christian LLENSE
- Pascale PELOUS

- **Par 25 voix pour la liste « Alain GOT » et 8 voix pour la liste « Franck SASOT »** sont élus pour représenter la commune au sein du Conseil d'Administration du Syndicat Intercommunal Scolaire :

- Alain GOT
- Laurence de BESOMBES

- **Par 25 voix et 8 ABSTENTIONS pour la liste « Alain GOT »** sont élus pour représenter la commune au sein du Conseil d'Administration du Syndicat Départemental d'Énergies et d'Électricité des Pyrénées Orientales (SYDEEL 66) :

- Alain GOT
- Christophe DEVISE

- **Par 25 voix pour la liste « Alain GOT » et 8 voix pour la liste « Franck SASOT »** sont élus comme membres de la Commission d'Appel d'Offres :

**Membres titulaires**

Laurence de BESOMBES  
Franck CAVAGNA  
Laurent MALET  
Cédrik PANIS  
Franck SASOT

**Membres suppléants**

Michel FONVIEILLE  
Marie-Claude ALBA  
André RIBAS  
Marlène GUBERT-OETJEN  
Marie-José AMIGOU

- **Par 25 voix pour la liste « Alain GOT » et 8 voix pour la liste « Franck SASOT »** sont élus comme membres de la Commission de Délégation de Service Public :

**Membres titulaires**

Marlène GUBERT-OETJEN  
Laurence de BESOMBES  
Célia SALAÛN  
Michel FONVIEILLE  
Martine GALDEANO

**Membres suppléants**

Olga LAFITTE  
Barbara BARRERA  
Magaly MACHET  
Matthieu DURAND  
Fabien CORPETTO

- **Par 25 voix pour la liste « Alain GOT » et 8 voix pour la liste « Franck SASOT »** sont élus comme membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux :

**Membres titulaires**

Michel FONVIEILLE  
Célia SALAÛN  
Olga LAFITTE  
Marlène GUBERT-OETJEN  
Guy CALVIGNAC

**Membres suppléants**

Barbara BARRERA  
Marie-Claude ALBA  
Carmen FAY  
Magaly MACHET  
René BAUS

- **DÉSIGNE, à l'unanimité des membres présents**, comme membres au collège des représentants des associations de la Commission Consultative des Services Publics Locaux :

- Association d'éducation et d'information du consommateur
- Confédération Syndicale des Familles
- Union Départementale des Associations Familiales
- Les Aînés Laurentins
- Association PIA AGLY

- **DÉCIDE, à l'unanimité des membres présents**, de désigner Monsieur Matthieu DURAND, Conseiller Municipal, en qualité de correspondant défense,

- **DÉSIGNE, à l'unanimité des membres présents**, les délégués suivants, chargés de représenter la commune au sein de la Commission d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée Métropole, à savoir :

- **Alain GOT** en qualité de délégué titulaire
- **Laurence de BESOMBES** en qualité de délégué suppléant

- **PREND ACTE, à l'unanimité des membres présents**, de la tenue du débat sur le rapport d'orientation budgétaire du budget principal de l'exercice 2020,

- **DÉCIDE DE SUPPRIMER, à l'unanimité des membres présents**, dans la catégorie des emplois permanents stagiaires et titulaires, suite à la demande de changement de filière de 2 agents et selon la procédure de l'intégration directe, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020 :

- 1 poste d'ATSEM Principal de 1<sup>ère</sup> classe, à temps non complet (25/35<sup>ème</sup>)
- 1 poste d'Adjoint d'Animation, à temps complet

- **DÉCIDE, à l'unanimité des membres présents**, d'instaurer une prime exceptionnelle en faveur des agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire,

- **DÉCIDE d'ACTUALISER, à l'unanimité des membres présents**, le régime indemnitaire du personnel communal, tenant compte fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP),

- **APPROUVE, à l'unanimité des membres présents**, les termes de la convention de mandat à intervenir entre la Commune et le SYDEEL 66, relative aux modalités d'organisation et de financement des travaux de mise en discrétion des réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage public et de communications électroniques de l'avenue de l'Aviation phase 2, moyennant un autofinancement communal de 74 265,96 € TTC,

- **APPROUVE, à l'unanimité des membres présents**, l'adhésion annuelle de la commune à la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la culture (FNCC)

- **PREND ACTE**, de la liste de divers immeubles vendus récemment dans la commune pour lesquels le titulaire du droit de préemption urbain n'en a pas fait usage.